

HUG

Les brancardier-ière-x-s débrayent pour leur santé !

Après une mobilisation en 2023, l'intervention du Conseil d'Etat et la création d'une Commission de suivi établie par un protocole d'accord, on pensait que les HUG allaient prendre les mesures nécessaires pour préserver la santé des brancardier-ière-x-s. Hélas, les atteintes à la santé persistent, et ce malgré les nombreux cris d'alerte du personnel. Celui-ci a donc décidé de faire ce jeudi 14 mars un premier débrayage d'avertissement. Explications.

Juin 2023, ce n'était pas moins de 4'000 signatures que le syndicat Avenir Syndical remettait au Conseil d'Etat pour l'alerter sur les mauvaises conditions de travail des brancardier-ière-x-s aux HUG. Taux record d'absentéisme, multiplication des troubles musculosquelettiques plus ou moins sévères parmi le personnel, la situation était à ce point tendue que le Conseil d'Etat a pesé de tout son poids pour que survienne, début novembre 2023, un accord entre les HUG et le syndicat.

Parmi les éléments que prévoit cet accord, il y a au premier chef la mise en place d'une Commission de suivi, qui doit notamment vérifier l'adéquation des effectifs avec la charge de travail. Au mois de novembre 2023, les HUG ont engagé 6 personnes sur les 12 que réclamait alors le personnel. Mais au mois de décembre déjà, il apparaissait que cet effectif était largement insuffisant. Depuis, à chacune des séances de la Commission, mais aussi par de nombreux courriels entre ces séances, le syndicat n'a eu de cesse d'identifier le manque de personnel et la surcharge de travail pour les équipes présentes. Déjà énorme en fin d'année (18%), l'absentéisme a continué de grimper ces dernier mois, pour aujourd'hui dépasser les 21%. Les employé-e-x-s n'en peuvent plus. Or contrairement à ce que prévoit le protocole, les HUG n'ont pris aucune mesure pour adapter les effectifs, renvoyant le débat de mois en mois. Pendant ce temps, les employé-e-x-s tombent comme des mouches.

Réuni-e-x-s en assemblée générale mercredi 6 mars dernier, les brancardier-ière-x-s ont décidé de donner aux HUG un ultime délai au mardi 12 mars midi, le but étant d'obtenir une entrée en matière sérieuse sur l'engagement de personnel. Ce mardi 12 mars à 14h, le nouveau Président des HUG, M. Alain-Dominique Mauris, s'est rendu auprès des brancardier-ière-x-s pour tâcher d'apaiser la situation. Malheureusement, malgré cette rencontre, les HUG n'ont encore pris aucun engagement sur des effectifs supplémentaires. Le personnel a donc décidé de faire un premier débrayage d'avertissement, ce jeudi 14 mars, pour réclamer des effectifs en suffisance et des conditions de travail décentes.

Les brancardier-ière-x-s ne demandent pas la lune. Ils-elles veulent pouvoir transporter les patient-e-x-s sans mettre en danger leur propre santé. Ils-elles demandent expressément aux HUG d'engager le personnel nécessaire pour ce faire. Sans cela, d'autres actions auront lieu.

Genève, le 14 mars 2024

Pour tout renseignement :

Yves Mugny, secrétaire syndical – 079 293 11 61